

Resolution de Taber—

Taber, Alta., 7 mai, 1909.

Sur motion de W. A. Aubin, secondée par H. Annable,—

Il fut résolu comme suit:

Que les citoyens de Taber, réunis en assemblée publique, approuvent unanimement le projet de tenir l'Exposition Internationale Canadienne et le Séculaire de Selkirk, à Winnipeg, en 1912.

Que nous prions Son Honneur le Maire de faire parvenir immédiatement un télégramme et une letter à notre représentant en Parlement, C. A. McGrath, Ecr., et au Sénateur De Veber, les sollicitant d'user de leurs meilleurs efforts auprès du Gouvernement du Dominion pour son appui dans le succès financier de l'Exposition.

W. W. DOUGLAS,

Maire de Taber et Président de l'Assemblée des Citoyens.

Resolution de Rosthern—

Rosthern, Sask., 8 mai, 1909.

Proposé par W. B. Boshford, président de la Chambre de Commerce; secondé par J. M. Hackney,—

Qu'il soit résolu:—Que les citoyens de Rosthern et des districts d'alentours approuvent de tout cœur le projet de tenir une Exposition Internationale Canadienne à Winnipeg, en 1912, pour célébrer le centenaire de l'arrivée des premiers colons sur les bords de la Rivière Rouge, sous la direction de "Lord" Selkirk.

Que, dans notre opinion, une telle Exposition donnera au peuple de tous les pays du monde une incomparable opportunité de juger par eux-mêmes des grandes possibilités et ressources du Canada.

Que copie de cette résolution soit envoyée à notre représentant dans la Chambre des Communes, M. Geo. McCraney, et aussi à l'Hon. Sénateur Davis, ensemble avec notre membre dans la Chambre Locale, M. Gerard Ens, les priant d'user de